



INFORMATION DES VOYAGEURS ARRIVANT DE L'ÉTRANGER À DESTINATION DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

Actuellement des variantes du SARS-CoV-2, plus contagieuses, circulent.
Il convient de rester extrêmement vigilant et d'appliquer chaque jour strictement tous les gestes barrières. Au moindre symptôme, isolez-vous immédiatement et faites-vous tester.

**Vous arrivez d'un pays étranger, listé dans le décret n°2020-1310
du 29 octobre 2020***

Vous devez :

Dans tous les cas :

- Réaliser un test RT-PCR ou équivalent** et présenter le résultat négatif, réalisé moins de 72h avant le départ (voyageurs de 11 ans et plus).
Si vous n'êtes pas en possession de ce résultat, l'embarquement vous sera refusé.
- Remplir une déclaration sur l'honneur*** attestant de l'absence de symptômes d'infection par la COVID-19 et l'absence de contacts avec des personnes atteintes de la COVID-19 au cours des 14 derniers jours.

Si vous arrivez d'un pays hors espace européen :

- Remplir une attestation de déplacement*** en y indiquant le motif et vous munir d'un ou plusieurs documents permettant de le justifier.
- Remplir une déclaration sur l'honneur attestant de*** :
 - Votre engagement à respecter un isolement de 7 jours après votre arrivée sur le territoire national,
 - Pour les voyageurs de 11 ans et plus, votre engagement à réaliser au terme de cette période un test RT-PCR ou équivalent permettant la détection du SARS-CoV-2.

*Les attestations et la liste des pays sont disponibles sur :
<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

Dans les aéroports français, le port du masque et le respect d'une distance d'au moins 1 m avec les autres sont obligatoires





Isolement

Restez dans un même lieu :

- **Chez vous** si vous avez un logement permettant de vous isoler des personnes partageant votre domicile.
- **Dans un lieu d'hébergement dédié** si vous ne disposez pas d'une adresse de domiciliation ou si votre logement n'est pas adapté.
- **Limitez tout contact avec les autres** : respectez scrupuleusement les gestes barrières et les mesures d'hygiène.
- **Si vous devez sortir** ou si vous êtes **en présence d'une autre personne, portez un masque.**



Pour la protection de tous, respectez ces gestes barrières au quotidien :



Lavez-vous régulièrement les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique



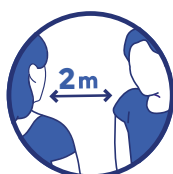
Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Mouchez-vous dans un mouchoir à usage unique puis jetez-le



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



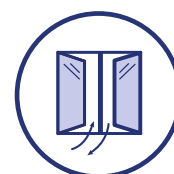
Respectez une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Évitez de vous toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Saluez sans serrer la main et arrêtez les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



#Tous
AntiCovid

